

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

Étaient présents : Messieurs TROCMEZ Gérard, PONSART Patrick, MARTIN Daniel, RASSELET Pascal, ARIZZI Bruno, BACARISSE Benjamin.

Procuration : HOCHARD Christian donne procuration à TROCMEZ Gérard, DELOY Laurent donne procuration à RASSELET Pascal, RASSELET Marie donne procuration à BACARISSE Benjamin.

Absents excusés : CHAUNUT Jean-Yves, BACARISSE Philippe.

L'an deux mil dix-sept, le 30 juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Germigny, sous la Présidence du Maire, Gérard TROCMEZ.

La séance est ouverte à 18h30.

### **Élection des délégués à l'élection des sénateurs du 24/09/2017.**

Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Ces derniers sont élus séparément au scrutin secret et à la majorité absolue.

Élection du délégué : Monsieur TROCMEZ Gérard a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a accepté le mandat.

Élection des suppléants : Messieurs PONSART Patrick, ARIZZI Bruno et RASSELET Pascal ont été proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour et ont acceptés le mandant

### **Location logement communal.**

Le logement communal sera loué à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 pour un loyer de 550€.

### **Devis vitraux de l'église.**

Après renégociation entre d'une part la commune et l'association « La Chouette Église de Germigny » et d'autre part M Bruno Pigeon, maître verrier, un nouveau devis nous est proposé.

D'un montant de 24 900€ HT soit 27 390€ TTC, il reprend l'essentiel du devis précédent mais stipule que l'association prendra en charge différents travaux annexes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe sur le dernier devis présenté en attendant des précisions sur le délai de réalisation, les conditions de règlement et une nouvelle esquisse.

Une demande de subvention sera déposée auprès de la région et du département.

### **Questions diverses :**

#### **14 juillet 2017.**

Comme à l'accoutumé, la cérémonie du 14 juillet débutera par un rassemblement à la mairie à 11h00, suivi d'une commémoration au monument aux morts avant de rejoindre nos amis de Janvry à la coopérative.

**Exposition universelle.**

La communauté urbaine du Grand Reims demande aux communes de soutenir le projet d'accueil de l'exposition universelle en 2025. Adopté à l'unanimité, une lettre de soutien sera faite en ce sens.

**Appartement 2<sup>ème</sup> étage.**

La locataire du 2<sup>ème</sup> étage du logement communal a donné son préavis. Il sera donc à louer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Plus de question, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,

TROCMEZ Gérard.